

* La Côte-en-Couzan (canton de St-Georges), paroisse de St-Didier-sur-Rochefort (canton de Noirétable). Ce partage de la paroisse de St-Didier était fort mal entendu, surtout en laissant la Côte-en-Lavalla dans le canton de Noirétable.

Andrézieux (canton de St-Rambert), paroisse de St-Cyprien (canton de Sury). Andrézieux ne paraît pas avoir joui d'une indépendance complète, car il ne figure pas sur les nomenclatures de 1793 et 1800, et il est positivement réuni à St-Cyprien en 1801. Pour l'en détacher, il fallut une ordonnance royale.

Sury-le-Bois, paroisse de Valeilles (canton de Feurs). Sury-le-Bois ne reparait plus dans les nomenclatures suivantes; sa mention peut être considérée comme une erreur, attendu qu'il n'avait aucun titre pour être porté au nombre des communes.

4^e *Liste des lieux qui paraissent en seconde ligne dans la nomenclature de 1790, sans être mentionnés dans le pouillé général. (L'astérisque indique ceux qui sont devenus chefs-lieux depuis).*

St-André-du-Coing (Limonet et), commune de Limonet.

Ile-Barbe (St-Rambert et), commune de St-Rambert.

* Craponne (Grézieux et).

Châteaueux (Iseron et), commune d'Iseron.

Versanne (ou Ruthiange), commune de Versanne.

* Rivolet (Cogné et).

* Les Salles (Blacé et).